

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00016 Numéro SIREN : 799 397 286 Nom ou dénomination : SO'GEREST

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/026091

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/026091**
n° de gestion : **2014B00016**
n° SIREN : **799 397 286 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 09/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SO'GEREST - Société par actions simplifiée
6 et 8 rue du 35ème Régiment D'aviation 69500 Bron -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5288374

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	14 150	9 852	4 299	3 257
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	14 150	9 852	4 299	3 257
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	208 795		208 795	157 468
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 917		2 917	15 530
Autres créances	285 496		285 496	498 532
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	434 478		434 478	301 935
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 893		2 893	8 448
ACTIF CIRCULANT	934 579		934 579	981 913
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	948 729	9 852	938 878	985 170

799397286

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	121	97 991
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	78 785	66 130
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	89 906	175 121
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	5 500	5 500
Provisions pour charges		
PROVISIONS	5 500	5 500
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 007	410
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	517 235	420 097
Dettes fiscales et sociales	238 625	245 647
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	86 605	138 395
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	843 472	804 550
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	938 878	985 170

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	3 925 432		3 925 432	3 564 458
Production vendue de biens				
Production vendue de services	288 597		288 597	277 173
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	4 214 029		4 214 029	3 841 631
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 913	-7 807
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			23 377	43 986
Autres produits			36 747	43 678
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 277 066	3 921 489
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 538 259	1 386 335
Variation de stock (marchandises)			-45 288	-32 656
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			427	2 188
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 025 636	842 492
Impôts, taxes et versements assimilés			65 460	74 108
Salaires et traitements			937 400	930 954
Charges sociales			257 445	244 907
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 386	2 145
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				5 500
Autres charges			420 519	401 051
CHARGES D'EXPLOITATION			4 202 243	3 857 024
RESULTAT D'EXPLOITATION			74 823	64 464
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			3 962	1 666
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 962	1 666
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			3 962	1 666
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			78 785	66 130

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	4 281 028	3 923 155
TOTAL DES CHARGES	4 202 243	3 857 024
BENEFICE OU PERTE	78 785	66 130

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 soit une durée de 12 mois.

Le bilan de l'exercice présente un total de 938 878 euros.

Le compte de résultat dégage ainsi un résultat 78 785 euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles	Durée d'amortissement
Logiciels	1 à 5 ans en linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée d'amortissement
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 5 ans en linéaire
Install. générales agencements, aménagements	5 à 15 ans en linéaire
Matériel de transport	3 ans en linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans en linéaire
Mobilier	4 à 5 ans en linéaire

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

- Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

- Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

- Dérogations aux principes généraux

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice

Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	10 723		3 427
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 723		3 427
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	10 723		3 427

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			14 150	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			14 150	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL			14 150	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 466	2 386		9 852
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 466	2 386		9 852
TOTAL GENERAL	7 466	2 386		9 852

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				

PROVISIONS REGLEMENTEES

Provisions pour litiges	5 500			5 500
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES

5 500

5 500

Dépréciations immobilisations incorporelles
Dépréciations immobilisations corporelles
Dépréciations titres mis en équivalence
Dépréciations titres de participation
Dépréciations autres immobilis. financières
Dépréciations stocks et en cours
Dépréciations comptes clients
Autres dépréciations

DEPRECIATIONS**TOTAL GENERAL**

5 500

5 500

Dotations et reprises d'exploitation
Dotations et reprises financières
Dotations et reprises exceptionnelles
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 917	2 917	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 630	3 630	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	48 551	48 551	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	220 210	220 210	
Groupe et associés	5 628	5 628	
Débiteurs divers	7 477	7 477	
Charges constatées d'avance	2 893	2 893	
TOTAL GENERAL	291 306	291 306	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 007	1 007		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	517 235	517 235		
Personnel et comptes rattachés	91 063	91 063		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 420	83 420		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	838	838		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	63 304	63 304		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	86 605	86 605		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	843 472	843 472		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Charges à payer

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER			
FOURNISS FACT NON PARVENUES	199 197	99 763	99 434
AVOIR A ETABLIR		16 925	-16 925
PERSONNEL CAP		3 207	-3 207
DETTES PROVISIO POUR CONGES	82 456	85 250	-2 794
DETTES PROVI.PRIME PREC.	5 856	4 235	1 421
CHARGES A PAYER		962	-962
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	28 860	29 835	-975
CHGES SOC. SUR PRIMES PRECARITES	1 980	1 482	498
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	7 555	160	7 395
ETAT - TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	6 362	7 072	-710
ETAT - FORMATION CONTINUE A PAYER	11 728	15 962	-4 234
ETAT - CET A PAYER	26 957	28 856	-1 899
ETAT - TAXE ORD. MENAGERES A PAYER	8 112	1	8 111
ETAT - EFFORT CONSTRUCTION A PAYER	2 589		2 589
INTERETS COURUS A PAYER BANQUE	530	410	120
TOTAL CHARGES A PAYER	381 981	294 121	87 861

Charges et produits constatés d'avance

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
CHGES CONSTATEES D AVANCE	2 893	8 448	-5 556
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 893	8 448	-5 556

Produits à recevoir

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR			
FACTURE A ETABLIR		9 781	-9 781
AVOIR A RECEVOIR		1 850	-1 850
ETATS PRODUITS A RECEVOIR	220 210		220 210
INTERETS COURUS SUR CPTE COURANT	3 962	1 666	2 296
PRODUITS A RECEVOIR	7 000		7 000
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	231 172	13 297	217 875

Composition du capital social

Exprimé en €

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	

Actions ordinaires

1 000

10

Informations complémentaires

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	78 785	0	78 785
Résultat exceptionnel à court terme			
Participations des salariés aux fruits de l'expansion			
RESULTAT COMPTABLE	78 785	0	78 785

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

➤ Honoraires des commissaires aux comptes

Nous avons comptabilisé 5 400 € au titre des honoraires pour la mission des commissaires aux comptes.

➤ Effectif moyen du personnel salarié et titulaire

Sur l'année fiscale 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2018	Effectif
Cadres	0
Agents de maîtrise, techniciens et employés	38
Ouvriers	0
TOTAL	38

➤ Comptabilisation présentation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le CICE est calculé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. Conformément à la note d'information de l'Autorité des Normes Comptables du 28 février 2013, sa comptabilisation a été réalisée par une diminution des charges de personnel au crédit d'un sous compte 64.

Le CICE 2018, d'un montant de 56 120 € a été utilisé pour les actions suivantes :

- Prospection de nouveaux marchés : actions menées via la société mère.
- Formation du personnel sur les actions de ventes et sur les modules HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement).
- Recrutement de personnel lié à la structuration de nos activités.
- Enfin une partie de crédit d'impôt a permis à notre société de consolider ses fonds propres lui permettant de sécuriser davantage ses clients.

➤ Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Notre société a souscrit une couverture auprès du CESA, Caisse relevant du groupe IRP Auto, pour le personnel relevant de la convention collective des services de l'automobile (IDCC 3034).

Nous versons des cotisations obligatoires, en contrepartie de la prise en charge du coût des départs à la retraite des salariés

Concernant les salariés relevant de la convention collective des cafétérias - IDCC 3297, il s'agit d'un engagement hors bilan :

- Concerne des points de vente développant une activité dans le domaine de la cafétéria ;
- Age de départ à la retraite supposé : 62 ans
- Taux de charges sociales :
 - de 38% pour les Employés,

Informations complémentaires

- de 46% pour les Agents de Maîtrise
- de 46% pour les Cadres
- Taux de mortalité retenu : 2%
- Taux de rotation retenu : 5%
- Montant de l'engagement IDR au 31 décembre 2016 : 44 079€
- Montant de l'engagement IDR au 31 décembre 2017 : 47 054€
- Montant de l'engagement IDR au 31 décembre 2018 : 24 639€

SO'GEREST
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 €
Siège social : 6/8 Rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation
69500 BRON
799 397 286 R.C.S LYON

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 17 JUIN 2019**

EXERCICE CLOS LE 31.12.2018

DECISION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

TROISIEME DECISION

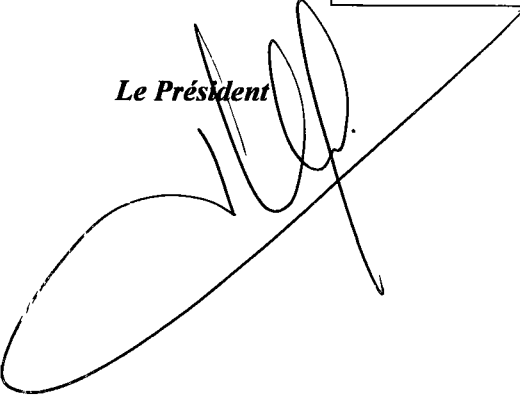
L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 78.785,34 euros de la façon suivante :

- A titre de distribution de dividendes à l'Associée Unique la somme de 78.000 euros
- Le solde à savoir la somme de 785.34 euros au compte « autres réserves ».

En application de l'article 243 Bis du CGI, l'associée unique indique les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices.

Exercices	Dividendes
AG du 11/12/2018	164.000 €
31/12/2017	/
31/12/2016	/
31/12/2015	/

Le Président



EXEMPLAIRE GREFFE

SO'GEREST
Société par actions simplifiée

6/8 rue du 35^{ème} Régiment d'aviation
69500 BRON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

SO'GEREST
Société par actions simplifiée

6/8 rue du 35^{ème} Régiment d'aviation
69500 BRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé unique,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SO'GEREST, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui m'est applicable, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 31 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'T. Chalvin', with a stylized flourish at the end.

Thibault CHALVIN